



PIGRAPHIE LIBYCO-BERBERE

La Lettre du RILB Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères

EPHE - Section des sciences historiques et philologiques - à la Sorbonne
45-47, rue des Ecoles 75005 PARIS

Directeur de la publication L. Galand

ISSN 1260-9676

N° 14 - 2008

NOMS "LIBYQUES" DE PERSONNES A CYRENE

Même si l'*Odyssée* fait passer Ulysse par l'Afrique du Nord, la fondation de la colonie grecque de Cyrène en 631 a.C., date habituellement avancée, marque le premier contact sûr et prolongé des Grecs avec le pays aujourd'hui encore nommé Libye. Leur présence devait durer plusieurs siècles, assez pour que se constituât, dans la ville et dans sa région, un dialecte grec particulier, qui ne disparaît qu'à partir du II^e siècle de notre ère. L'histoire et l'archéologie de Cyrène ont donné lieu à de nombreux travaux, parmi lesquels une place éminente revient aux recherches du regretté François Chamoux et d'André Laronde. Quant au dialecte, il a fait l'objet de diverses publications, dues notamment à Olivier Masson, trop tôt disparu, et d'une thèse en tout point exemplaire due à Catherine Dobias-Lalou (plus loin CD) et fondée sur les données épigraphiques. Dans les *Indices* de ce dernier travail, figure sous le titre de *Nomina Libyca* une liste de 19 anthroponymes que l'auteur considère comme indigènes et qui ont été portés par des « Libyens », quelquefois aussi par d'autres. Ces noms ont amené les Grecs à noter des phonèmes étrangers et à adapter à leur langue – en particulier à ses déclinaisons – une morphologie différente. L'attention d'O. Masson et de C. Dobias s'est donc naturellement portée sur les problèmes ainsi posés à la langue d'accueil. Mais on peut aussi se demander si de tels matériaux révèlent quelque chose du parler local, contribuant ainsi à « rendre quelque réalité à ces Libyens orientaux qui n'ont pas laissé de monuments écrits et que les historiens anciens, après Hérodote, ont plutôt négligés » (Masson, 1976, p. 62).

Une étude exhaustive devrait certes exploiter aussi d'autres données, vocabulaire divers, ethnonymes, toponymes (mais on oublie trop souvent que certains de ces derniers peuvent être hérités de populations antérieures). Dans un premier temps cependant, les noms de personnes réunis par C. Dobias permettent de formuler quelques observations. S'ils n'ont pas échappé aux distorsions dues à la différence des systèmes phonologiques, ils ont du moins l'avantage, étant gravés dans la pierre, d'avoir échappé aux erreurs de la tradition manuscrite ; de plus, certains sont datés au moins approximativement. Je me suis résigné à les translittérer (je remercie A.-M Chanet pour les renseignements qu'elle m'a donnés sur les usages, assez variés, qu'on observe en pareil cas) : *Alazeir*(*Alatteir*, *Aladdeir*), *Allammôn*, *Amaisinnas*, *Anus(s)an*, *Artap^han*,

Bakal, *Dak^his*, *Ek^ht^hapan*, *Ial*, *Iart^hammôn*, *Iap^ht^han*, *Igisan*, *It^hallammôn*, *Itt^hannuras*, *Pollallamôn* ?, *Semêr*, *Uratt^his*, *P^hulusia*, *K^hiraura*.

Remarques sur la translittération et la notation

1) Rappelons que les groupes de deux voyelles, comme *ai*, *ei* pouvaient noter une voyelle longue et non une diphongue, et que par conséquent la lettre *i* ne représente pas nécessairement la semi-consonne [y] à laquelle un berbérifiant pourrait penser. - 2) L'interprétation de *z* est difficile : la lettre zéta a pu recouvrir, selon les parlers et les époques, les groupes [zd], [dz], [zz] ou [dd] ; on ne saurait affirmer qu'à Cyrène cette lettre notait simplement [z], même si l'on accepte l'hypothèse séduisante de Muller, puis de Paradisi, rapprochant le berbère *eghzert* du *zegeries* « souris » d'Hérodote (bibliographie dans CD, p. 57 et 287). - 3) Pour éviter toute confusion entre les séquences de deux consonnes, [th], [kh], possibles en berbère, et les occlusives aspirées de la graphie grecque, j'ai placé *h* en exposant dans l'écriture de ces dernières : *t^h*, *k^h*, etc.

Enfin les lettres soulignées désignent des spirantes, comme *[t̄]*.

Phonétique

Particulièrement intéressant est l'emploi des lettres phi, thêta et khi. Elles notaient en grec des occlusives aspirées (*p^h*, *t^h*, *k^h* : CD, p. 55) ; mais que représentaient-elles dans les noms « libyques », où C. Dobias a remarqué leur fréquence ? La question serait assez vaine si les transcripteurs grecs avaient procédé de façon totalement arbitraire, mais on peut espérer - et il est plus vraisemblable - qu'ils ont choisi les lettres dont la valeur en grec leur paraissait plus ou moins proche du phonème étranger qu'ils entendaient. Si maintenant on se réfère à la phonétique berbère et à quelques données de phonétique générale, on ne croira pas volontiers que, dans les noms locaux, les trois lettres restaient le signe d'occlusives aspirées, inconnues du berbère et même du « proto-berbère » tel que le conçoit Kossmann (1999, p. 249). Puisqu'une aspirée (terme impropre) associe à l'occlusion une fricative laryngale [h], on se demandera quel autre phénomène vocal ce son [h] a pu évoquer pour les oreilles grecques. On doit sans doute écarter la palatalisation et la labio-vélarisatation ([t^y], [k^w], etc., dont les produits sont trop éloignés acoustiquement.

On ne croira guère non plus à une pharyngalisation, peu probable dans le cas de la labiale *p^h* et d'effet acoustique assez différent; de plus, elle aurait peut-être ouvert la voyelle [i] dans des noms comme *Dak^his* ou *K^haura*, ce qui ne paraît pas être le cas. Restent l'affrication ([p^f], [t^f], [k^x], ou autres) et la spirantisation ([p > f ?], [t], [k]). Je penche pour la seconde, non pas à cause de l'exemple du grec moderne ou de l'anglais *th*, mais parce que la multiplication d'affriquées me semble peu probable, alors que les spirantes sont très fréquentes dans plusieurs parlers berbères (et ailleurs!).

La description très précise due à C. Dobias suggère une autre réflexion. Les groupes de deux occlusives aspirées différentes sont parfaitement tolérés, comme le montrent ici *Ekh^hapan* ou *Iap^han*; si les graphies latines flottent (*Ieptha*, *Iepta*: CD, p. 56, n. 4), c'est que leur alphabet n'a pas de lettre correspondant à phi ou à thêta. Mais lorsque les deux consonnes ont le même point d'articulation, la première n'est plus notée par le caractère de l'aspirée. Il se trouve que, dans notre liste, cela n'est illustré que par la dentale de *Itt^hallammôن*, *Itt^hannuras* et *Uratt^his*, mais le fait est plus général. Il répond à une règle orthographique grecque : « pas de géminées aspirées » (CD, p. 56). Cette explication s'impose, mais elle n'exclut pas l'hypothèse que je vais risquer. Si *t^h* représente en réalité une spirante [t], le diagramme *tt^h* note en fait une sorte d'affriquée, [tt] ou [t^f], phonème non pas géminé, mais tendu comme on le trouve en berbère et comptant pour une seule unité. On pense alors à la dentale sourde du kabyle qui, sous l'effet de la tension, est réalisée comme une affriquée, [tt^s] ou [t^s]. La similitude aurait été encore plus complète si, au paragraphe précédent, j'avais opté pour l'affrication.

Morphologie

L'examen de la morphologie ne permet pas d'aller très loin. Plusieurs noms ont une initiale *a-*, dont on sait qu'elle est caractéristique de beaucoup de masculins berbères. Mais on admet généralement qu'en berbère elle n'a pas toujours fait partie intégrante du nom et l'on ignore à quelle époque l'agglutination s'est produite : ce qui ne permet pas de la reconnaître à coup sûr dans les formes antiques en *a-*. De plus, s'il s'agissait de la même initiale *a-* qu'en berbère actuel, on s'attendrait à trouver son correspondant féminin *ta-* : or ce n'est pas le cas dans notre liste, qui, il est vrai, est trop courte pour autoriser une conclusion sur ce point. D'autres noms ont une initiale *i-*, qu'on pourrait rapprocher de l'indice nominal *i-* connu en berbère ou de l'indice verbal de 3^e personne du masculin singulier *y-/i-*, si l'on admettait qu'il existait déjà sous cette forme.

Vocabulaire

Le nom *Alazeir* (ou var.), déjà connu d'Hérodote, est attesté par les inscriptions vers 400 a.C. et encore aux alentours de notre ère ; *Anus(s)a* est mentionné plusieurs fois également, d'abord au II^e ou I^{er} siècle a.C., ensuite au I^{er} ou II^e s. p.C., enfin au III^e s. p.C. (détails dans CD). On voit que le matériel onomastique de Cyrène s'étale sur une période qui coïncide partiellement avec celle des inscriptions libyques. La confrontation des armatures consonantiques des 19 noms avec la liste de noms libyques (eux-mêmes réduits aux consonnes par le système de la graphie) dressée par Chabot (*RIL*, p. XVII-XXIII) reste décevante. On notera pourtant que *Amaisinnas* pourrait présenter les consonnes préformantes MS, très fréquentes en

libyque et en berbère. Mieux encore, si *-s* final n'est pas une simple désinence de nominatif ajoutée par les Grecs, on pourrait retrouver là le nom porté ailleurs par Massinissa, MSNSN ; mais il serait privé de sa finale libyque N et pourvu tout à la fois d'une voyelle initiale *a-*, d'une voyelle interne *-ai-* [e :] (Masson, p. 53) et d'une consonne tendue *-nn-* : autant d'écart qui enlèvent beaucoup d'attrait à l'hypothèse ! Le nom *Iap^han* est moins illustre, mais se retrouve plus sûrement ailleurs, puisque les sources latines donnent un *Ieptha* ou *Iepta*. Quant à *Bakal*, il se rattache évidemment à l'ethnique *Bakales*.

La comparaison des noms cyréénens entre eux montre clairement l'existence de composés, comme l'ont bien noté O. Masson et C. Dobias. On retrouve le même élément *ammôن* dans *Allammôن*, *Itt^hallammôن*, *Iart^hammôن*. Des deux premiers on extrait aussi *-all-*. Si l'on admet que *ammôن* est le nom de l'important dieu Ammon, on sera d'accord avec O. Masson et C. Dobias pour penser à des noms théophores. Un flottement entre *ammôن* et *amôن* n'est pas exclu, ce qui permettrait d'ajouter *Pollallamôن* à la série. À ce propos, j'ai déjà repris (1994) l'idée que l'ethnique *Nasamônes* (avec un seul *m*) pourrait inclure le nom du dieu avec le formant MS, la dissimilation de M en N étant bien attestée, dans l'Antiquité et aujourd'hui, quand la suite du mot comporte une labiale. L'hypothèse reçoit l'appui (involontaire) de Pline (V, 33) selon qui les Grecs avaient appelé les Nasamons *Mesammones* (noter la graphie *-mm-* !) « en raison de leur localisation [...] au milieu des sables » (trad. J. Desanges) : c'est là, bien sûr une étymologie populaire fondée sur deux mots grecs, mais elle révèle peut-être la forme du nom avant dissimilation de M, en accord avec une affirmation de Servius : voir les références dans l'édition de Pline par J. Desanges, p. 370. Ce dernier veut bien citer (n. 13) une lettre dans laquelle je lui disais mon extrême scepticisme : j'avoue avoir oublié les termes de ma lettre, mais je précise aujourd'hui que ce scepticisme vise l'interprétation de MS comme « fils de » (O. Bates), plutôt que l'idée même de la préformante MS. Un élément *Itt^h-*, bien repéré par mes devanciers, ressort également du rapprochement *Itt^hallammôن / Itt^hannuras*. Il serait trop facile de « traduire » ces noms à l'aide d'un dictionnaire de berbère et d'imaginer, par exemple, *all Ammôن* et *ittall Ammôن* : en chleuh « élève (glorifie ?) Ammon ! » et « (qu')il élève (glorifie ?) A. », en kabyle « aide (sers ?) A. » et « (qu')il aide (serve ?) A. ». Je n'ai jamais accordé beaucoup de crédit à ces jeux proches du calembour, qui ont beaucoup de succès dans nos études, mais qui supposent un invraisemblable conservatisme de la langue berbère au cours de plus de vingt siècles.

Lionel Galand

Références

- DESANGES J., 1980, édition de Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre V, Paris, Belles lettres.
- DOBIAS-LALOU C., 2000, *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène = Karthago*, XXV.
- GALAND L., 1994, « Pline et le nom des Nasamons », dans : C. Berger, G. Clerc et N. Grimal (éds), *Hommages à Jean Leclant*, vol. 4, Varia, Le Caire, IFAO, Bibliothèque d'étude, 106/4, p. 73-80.
- KOSSMANN M., 1999, *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- MASSON O., 1976, "Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après les témoignages de l'épigraphie", *Antiquités africaines* 10, p. 49-62.

EPIGRAPHIE ET PRATIQUES RITUELLES

Des lieux et des supports rituels sont aussi des supports d'inscriptions libyco-berbères. L'interrogation sur ces constats est la suivante : peut-on établir un lien entre les dits de tradition orale sur ces pratiques rituelles et les écrits. Donner cet ordre aux éléments de l'interrogation est considérer, peut-être arbitrairement, que la pratique est première.

On a déjà vu (*Lettre* 11 2005 : 2-3) ce qu'il en était pour l'arbre de *Dakfaō*, dans l'*Imannan*, l'arbre aux écritures en *tifinagh*. Les grands personnages *Abu d Elyas* gravés sur une paroi rocheuse, de la vallée de Mammanet (Aïr nigérien), sont aussi le lieu de pratiques rituelles (*Lettre* 9, 2003 : 4). Un 3^e exemple est celui du rocher de l'*Immidir* (Sahara algérien) : dans ce cas précis, la pratique supposée et la tradition orale ne sont pas parvenues.

Concernant l'arbre de *Dakfaō*, j'ai expliqué qu'il demeure un lieu de pratiques apotropaïques et d'interdits, sauf pour ceux qui sont habilités, les ayants-droit, à diriger les cérémonies rituelles, notamment le sacrifice de moutons ou de taureaux et l'habillage de cet arbre : cette pratique consiste à entourer le tronc d'une large bande de cotonnade blanche, là où l'on se représente la partie haute d'un buste de femme, au-dessus de deux mamelles. Celles-ci sont en fait deux grosses boursouflures du tronc comparables à des seins de femme. Toute personne souhaitant voir ses vœux exaucés, quelle qu'en soit la nature, peut mettre à la disposition des officiants les éléments nécessaires à l'organisation du rituel. Pour obtenir ce que l'on souhaite, on peut aussi déposer auprès du tronc des objets de valeur ou de l'argent : hormis les ayants-droit, nul n'ose y toucher ou les prendre.



cliché de M. Aghali-Zakara 1972

Les inscriptions, lisibles sur deux branches maîtresses, comprennent des anthroponymes et des messages qui dateraient de la fin du XVIII^e s. ; c'est à cette époque que se situe la venue dans l'*Imannan* nigérien des *Iwellemmeden* qui se séparaient de leur parentèle restée au Mali, les *Kel-Ataram* "Ceux de l'Ouest", appellation les distinguant des *Kel-Denneq* "Ceux de l'Est" vivant au Niger. Les patronymes inscrits sont ceux des premiers Touaregs arrivés dans ce lieu. Ce sont eux qui ont donné la lignée qui existe actuellement dans cette région. Les messages eux-mêmes (*Lettre* 11 : 3) mentionnent leur arrivée dans une

région qu'ils ont trouvée admirable. Ces inscriptions, qui concernent un fait considéré comme historique par la population, n'ont pas de rapport avec les pratiques rituelles véhiculées par la tradition orale.

Le deuxième exemple concerne les personnages, *Elyas* et son serviteur *Abu*, de la vallée de *Mammanet*, entourés d'inscriptions. La tradition orale y reconnaît des acteurs légendaires ayant un rapport avec la vie quotidienne, jusqu'à nos jours. On explique que, chaque année, des gens passent du charbon de bois sur les contours des personnages et de leurs habits. Cette pratique est censée favoriser l'acquisition de vêtements, pratique connue de "magie blanche".



Abu d Elyas – vallée de Mammanet (Niger)
cliché de F. Paris (in Decoudras et Durou : 110)

Un rituel islamique se déroule au mont Greboun, à 130 km au N.E. de Mammanet, célébrant *Elyas* considéré comme un saint. On dit qu'un jour *Elyas* était poursuivi par des ennemis auxquels il échappa en s'élevant sur le haut d'un rocher, monté sur son cheval. Sur ce thème, la tradition orale rapporte des variantes de prodiges de ce type qui font d'*Elyas* un personnage protégé des puissances surnaturelles. Il est donc considéré comme un saint et les lieux de ces prodiges sont devenus des lieux de pèlerinage. (v. Roset).



cliché de N. de Martel

On reconnaît l'interprétation du voyage aérien du Prophète sur son cheval *Talburaq* (ar. *Al-Buraq*). Autour de ce personnage, évoqué sur deux sites, se conjugue un rituel profane et sacré.

Les inscriptions semblent appartenir à des périodes différentes : elles sont en général difficiles à lire en raison de leur style et de leur usure. De plus, leur situation à la surface d'un grand panneau en position semi-horizontale et peu accessible ne facilite pas l'approche photographique dont les clichés sont biaisés. Celle qui semble la plus récente et déchiffrable, en petits caractères sous l'avant-bras droit d'*Elyas*, le plus grand personnage sur la photo, a les caractéristiques de ce que l'on connaît ailleurs : un *incipit* connu : I :· awa nāk, un NPH ΠΠ *Dida* ou *Dada*, un verbe à la 1^{ère} p.sg. II : əley, un complément direct aruru :

awa nāk Dida əley aruru

"c'est moi Dida j'ai une parentèle (patrilinéaire)"

Ce sémantisme, comme d'habitude, n'est pas assuré en raison de la polyvalence des écrits liée au vocalisme incertain et au style volontairement hermétique. L'usure des signes, dont beaucoup sont peu sûrs, rompt le continuum graphique, ne permet pas la reconstitution d'autres messages. Pour ne s'en tenir qu'aux inscriptions interprétables, on ne peut faire coïncider les dires de la tradition orale et les écrits (*Lettre 9 : 4*).



Elyas personnage mythique et sacré
cliché de M. Aghali-Zakara 1989

Le site a été inventorié par F. Nicolas (1950) et par H. Lhote (1976, 1979). L'un et l'autre ont fait des relevés manuels publiés sans interprétation. Ces reproductions ne correspondent pas à ce que montrent les photos actuelles.

Par ailleurs, on lit dans Roset (1990 : 1230) ce qu'il rapporte de ses investigations auprès d'informateurs locaux sur le contenu des inscriptions de la fresque d'*Abu d'Elyas*. L'auteur écrit qu'il "a traduit une partie de ces textes" avec l'aide d'un informateur en 1981. Il en a conclu qu'il y aurait un rapport étroit entre les "traductions" et les représentations des personnages célébrés dans la tradition orale. Le "commentaire" de l'informateur établirait un "lien concret indiscutible" entre une manifestation religieuse et une expression rupestre mythique.

On peut s'étonner de ces affirmations qui ne reposent ni sur des critères rigoureux ni sur une argumentation épigraphique crédible : les inscriptions largement érodées ont été commentées par l'informateur et non traduites, ni

reproduites par l'auteur. Des bergers qui transhument dans la région n'arrivent pas à comprendre ces messages bien qu'ils reconnaissent certains signes. L'habitude du terrain apprend qu'un informateur transmet ce qu'il estime représenter sa société et que lui a appris la tradition orale. Mais l'oralité n'est pas l'écrit. Le plus souvent, il ne fait pas la différence entre ce qu'il considère comme "vrai" et ce qui satisfera son interlocuteur, en toute bonne foi.

Il aurait fallu établir les textes des inscriptions en bigraphie – caractères *tifinagh* et latins – et une traduction correspondant étroitement à l'écrit. Ce qui est un commentaire n'est pas une traduction. On aurait aimé que Roset ait publié les inscriptions et une interprétation fiable. Malheureusement, son affirmation du caractère "indiscutable" (mot dangereux qui interdit tout autre examen) du lien entre inscriptions et figurations des personnages ne convainc pas.

Le troisième exemple annoncé, très différent, concerne un rocher de l'*Immidir* dont la surface supérieure horizontale est le support d'un amas de cailloux. On pense immédiatement au rite de la "lapidation", préislamique et islamique.

Les Grecs et les Hébreux anciens pratiquaient les jets de pierres aux carrefours pour conjurer le mal par son expulsion. C'est d'un jet de pierre qu'Hermès, fils de Zeus et de Maia, tua Argos. Son image se dressait à la croisée des chemins sous la forme d'un pilier. C'est lui qui aurait inventé les jetés de pierres comme pratique divinatoire (Grimal, Graves). Pendant la période de la *jâhiliyya*, de l'obscurantisme préislamique, on pratiquait la lapidation de la tombe de personnages maudits... L'islam a conservé cette pratique qui se déroule pendant le grand Pèlerinage annuel à *Mina*, ancien lieu de culte païen islamisé, non loin de La Mekke : la lapidation se pratique contre une ou trois colonnes symbolisant le démon. Dans les zones rurales au Maghreb, cette tradition des *kerkur* aux croisées des chemins est bien vivante : il s'agit d'amas de pierres jetées par les passants dans des lieux jugés dangereux (cols, carrefours...), pour conjurer les maléfices du Malin (Doutté, Chaker/El Mountassir).



cliché Y. et Ch. Gauthier

Ces évocations nourrissent les interrogations sur l'amas de cailloux de ce rocher saharien : il est isolé, dressé comme une colonne ou comme un support remarquable. S'il s'agit bien d'un rituel de lapidation, comme on est tenté de le croire, on ne peut savoir s'il est préislamique ou islamique,

Sur la face visible de la photo, on relève 6 ou 7 inscriptions. Certaines présentent des difficultés de lecture mais elles semblent toutes de même type graphique. Celles qui sont lisibles et interprétables n'ont pas de rapport avec les pratiques rituelles supposées :

à gauche, ligne bas-haut :

I : + [C] : [II] + nāk ḥtamay Alat / Lita
"moi je songe à Alat/Lita"

à droite de la précédente, ligne bas-haut :

◎ II : + esl ehati
"informe-toi sur le serviteur"

à droite de la précédente, ligne en crochet :

I : : O + II : C O * : II ↑ I + : II I
nāk Wertikim ḥrey Alg^yannat wullen
"moi Wertikim j'aime beaucoup Algennat"

Cet anthroponyme appartient aux séries syntagmatiques : *Wər-t-ilkim* "Il-ne-l'a-pas-suivi". Ce type de NP composé d'une forme verbale et d'une modalité de négation n'est pas rare.

Quoi qu'il en soit, le contenu n'éclaire ni sur l'époque ni sur le rite. Autrement dit, il n'y a pas de concordance entre l'utilisation supposée de ce rocher et ce type d'écrit concernant les rapports sociaux habituels, rapports affectifs, rencontres et déplacements, affirmations identitaires... (v. Aghali-Zakara et Drouin 2007 : 21-23).

Par ailleurs, peut-on émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un mausolée ? La sociologie des lieux admet-elle qu'un corps ait été enseveli sous cet amas de pierres, loin du sol et des prédateurs éventuels, alors qu'il existe au Sahara de nombreux tombeaux qui ne sont pas surélevés ? Les tumulus et autres élévations sont érigés de main d'homme (v. à ce sujet Gauthier 2008 et les bibliographies). Pour la période islamique et jusqu'à nos jours, l'inhumation doit se

faire dans une fosse, restituant le corps à la terre et en son sein.

Pour la période préislamique, il faudrait faire un inventaire des types de sépultures, avec ou sans fosse, et de leurs concepts supposés.

La situation et la nature de ce rocher sont, il est vrai, exceptionnelles, jusqu'à plus ample informé.

M. Aghali-Zakara

Références

- AGHALI-ZAKARA, M. 2003, "Messages graphiques et gravures rupestres", *Lettre du Rilb* 9 : 3-4.
- , 2005, "Dakao - L'arbre aux écritures en *tifinagh*- canton touareg de l'Imannan", *Lette du Rilb* 11 : 2-3.
- AGHALI-ZAKARA, M. et DROUIN, J., 2007, *Inscriptions rupestres libyco-berbères – Sahel nigéro-malien*, Droz.
- CHAKER, S. et EL MOUNTASSIR, A., 2005, "Kerkur, tas de pierres sacré", *Encyclopédie Berbère* XXVII : 4176-4178.
- DECOURDRAZ, P-M. et DUROU, J.-M., 1994, *Le Sahara du Niger, Air-Ténéré-Kawar-Djado*, Les Créations du Pélican.
- DOUTTE, E., 1984 (1908), *Magie et religion en Afrique du Nord*, Geuthner.
- GAUTHIER, Y. et Ch., 2008, "Art rupestre, monuments funéraires et aires culturelles : le sud-est du Fezzan et l'oued Djerat": *Les Cahiers de l'AARS* n° 12 : 89-104.
- , 2008, "Monuments en trou de serrure, monuments à alignement, monuments en "V" et croissants : contribution à l'étude des populations sahariennes", id. : 105-124.
- GRAVES, R., 1967 (1958), *Les mythes grecs*, Fayard.
- GRIMAL, P., 1976 (1951), *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, PUF.
- LHOTE, H., 1979, *Les gravures de l'oued Mammanet*, Les Nouvelles Editions Africaines.
- NICOLAS, F., 1950, *Contribution à l'étude de l'Air – "Inscriptions et gravures rupestres"*, IFAN 10 : 145-161.
- ROSET, J.-P., 1990, "Azrou", *Encyclopédie Berbère* VIII: 1224-1231. (lieu saint musulman d'Elyas).

A PROPOS DE NOUVELLES INSCRIPTIONS A ABALESSA (Sahara algérien)

Le monument funéraire à Abalessa (Ahaggar), supposé être le tombeau de la légendaire Ti-n-Hinan, a, depuis longtemps, suscité de nombreuses interrogations dans de non moins nombreuses publications depuis 1907 (Calassanti-Motylinski).

Un récent article de J.-L. Le Quellec (2008) a le mérite de répertorier l'ensemble de ces publications et d'exhumier d'un fonds d'archives de F. Dubois une photographie prise par celui-ci en 1907 et restée inédite. Ce relevé photographique montre sur un bloc rocheux gravé un animal monté et deux inscriptions verticales en caractères libyco-berbères. Ce bloc est à l'envers dans le soubassement d'un mur constitué d'autres pierres.

L'auteur de l'article émet l'hypothèse que ces graphèmes appartiendraient aux caractères "sahariens anciens". Il précise (p. 180c) que ces inscriptions "ne peuvent être postérieures à la construction du mur dans lequel elles se trouvent et [...] remontent donc au minimum au III^e-IV^e s. AD". Les hypothèses sur la construction du mur (refait avec réutilisation de la pierre, quand, comment ...?), qui entraîneraient cette évaluation temporelle et

l'identification des signes comme libyques ou "sahariens anciens" (formule vague de Marcy reprise par Pichler et d'autres), ne devraient pas exclure l'autre hypothèse, celle de l'identification de signes bien connus actuellement (démarche objective susceptible d'être rejetée après démonstration).



F. Dubois 1907 – *Sahara* 19/2008, p. 180, fig.4



fig. 5 id. : photo précédente retournée

Par ailleurs, considérer comme définitifs les écrits d'auteurs des années 30 et 50 qui, avec les moyens et les connaissances de l'époque, affirmaient "intraduisibles" des inscriptions classées alors, comme écrits "sahariens anciens", c'est figer la recherche. Pourquoi se priver de cette seconde démarche qui consisterait à examiner les inscriptions **pour elles-mêmes**, dans un premier temps, à la lumière de ce que nous connaissons maintenant ?

Il est inexact d'affirmer que les signes à traits parallèles ne peuvent pas être des *tifinagh* (p. 181b) : ce sujet a déjà été abordé dans les *Lettres du Rilb* (n° 10 : 2 ; n° 12 : 4) avec des documents explicites sur des supports différents : points et traits sont couramment employés en *tifinagh*. Le signe ↙, à orientations multiples sans changement de valeur, n'est pas propre à donner une orientation, dans la ligne de gauche (fig. 5) où, par contre, le signe ▱, ici à l'horizontale, donne sans hésitation l'orientation bas-haut de l'inscription.

Après l'examen d'un grand nombre d'inscriptions, on a tenté ici la lecture possible de ces deux lignes, avec les outils que nous possédons actuellement, sans pour autant que ce soit "aux fins de traduire" à tout prix. Simplement, quand une ligne d'écriture s'offre à la vue, il est normal de lire et d'essayer de comprendre ce qu'on a lu en observant des règles strictes. Pourquoi s'en priver ?

Reprendons ces deux inscriptions en les écrivant horizontalement de gauche à droite par commodité pour les différentes "lectures" :

• 1^{ère} ligne, la plus proche de l'animal :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| ≡ | ○ | ≡ | □ | + |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| h | r | γ | m | t |

əhurey Mata "je suis à la trace Mata"

Mata est un nom de femme (NPF), il peut s'agir aussi de *Meta* ou *Mettu* noms d'hommes (NPH) (Foucauld, *Dict. des noms propres* : 325).

Les signes 1 et 3 composés de tirets sont bien connus en *tifinagh* avec la valeur des signes à points correspondants à ՚ /h/ et ՚ /γ = gh/. Pour le signe 3, la barre supérieure à l'horizontale se confond avec le trait (vertical sur la photo) représentant peut-être "une longe partant du cou de l'animal".

Ces trois premiers signes constituent, comme dans d'autres régions (Adrar des Ifoghas, Aïr...), un *incipit* récurrent *əhuray* "je suis à la trace.. / je poursuis..." suivi d'un nom propre (v. *Lettre du Rilb* 9 : 2). Les s. 4 et 5 sont

connus, avec la même forme et la même valeur, dans toutes les écritures libyco-berbères.

• 2^{ème} ligne :

| | | | | | |
|---|---|----------------|---|---|---|
| ՚ | + | ՚ | □ | | . |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| l | t | g ^y | d | n | a |

Lita ag^y Duna "Lita fils de Duna"

Cette ligne contient deux noms propres et un terme de parenté. Ces deux noms propres figurent dans le *Dict. des NP* de Foucauld (p. 319) *Lita NPH*, *Alat*, *Ellata NPF* ; *Duna* est un NPH dans Prasse (p. 107) ou un NPF dans Foucauld (p.288). Ces noms figurent aussi dans les *Inscriptions nigéro-maliennes* (2007).

Le signe 1 est, sans hésitation, composé de deux traits parallèles. Le signe 3 représente couramment le terme de parenté *ag* "fils de". Ce signe et sa variante ↙ (également à orientations multiples sans changer de valeur) est donné comme équivalent de T /g/ dans les alphabets méridionaux. Beguinot (Ubari 1938) en donne cinq occurrences dans une trentaine d'inscriptions. La variante ՚ est connue à Dougga avec la valeur /g/ X ⊕ 1 1 /TBGG/ (Galand 1996 ; v. Aron, 2004 : 4-5). Autrement dit, ce signe est un témoin de l'évolution graphique pour une même valeur phonique (si l'on considère les valeurs palatalisées ou affriquées régionales) parmi des signes présents dans les alphabets contemporains.

Le signe 4 est /d/ dans l'alphabet de l'Ahaggar et de l'Adrar des Ifoghas. Le signe 6 /a/ peut avoir à la fois une valeur vocalique en fin de message ou n'être qu'un indicatif de fin, à cette place, sans autre valeur. Les s. 2 et 5 font partie des rares signes qui ont même forme et même valeur en libyque et en *tifinagh*.

Cette identification et le sémantisme établi comme possible, dans les usages géographiques variés, ne peuvent remonter aux III^e-IV^e s. AD alors qu'on sait leur évolution sur de si longues périodes.

Par ailleurs, qu'est-ce que "sahariens anciens" et d'où sont issues les valeurs qui leur sont attribuées ? Si ce n'est pas compris, comment donner une valeur, selon quels critères et avec quels outils ? Lorsque Foucauld employait cette dénomination, il devait peut-être se référer à son entourage qui, comme maintenant, désigne ainsi ce qui n'est plus compris (*akatab ən Kəl-iru* "écriture des Anciens") sauf par de rares interlocuteurs. Quand on interroge sur un signe qui n'est pas de la région de l'interlocuteur, on obtient très souvent une réponse négative. Foucauld lui-même ne s'est pas expliqué sur cette dénomination.

Rejeter d'emblée les données contemporaines au profit d'arguments qui confortent la position prise *a priori* ne me semble pas objectif. La 1^{ère} ligne est un énoncé extrêmement fréquent, la 2^{ème} ligne comportant un nom propre seul avec sa filiation ne l'est pas moins (ces noms propres comportant des variantes), qu'il y ait ou non un lien entre les deux lignes.

Les signes reconnus le sont comme faisant partie d'un système graphique, d'un "ensemble structuré" (v. Galand 2005) dont les caractéristiques régionales sont connues.

Quant à la langue et sa cohérence syntaxique exprimée par ce système graphique, il semble bien que ce soit celle de la population qui utilise ces deux marqueurs identitaires reconnus par les Touaregs eux-mêmes.

Si la langue utilisée et les valeurs des signes ne sont pas celles des Touaregs et que l'interprétation proposée ne soit pas recevable, d'un point de vue épigraphique et linguistique, et en dépit d'un sémantisme sociologiquement fondé, il faut montrer où est l'erreur et proposer une autre interprétation.

Comment alors faire coïncider les hypothèses devenues des certitudes (?) sur l'époque de la construction du mur et ces inscriptions ? C'est évidemment tout le problème, non résolu.

Sur le même site, M. Hachid a relevé une inscription verticale à proximité d'un équidé, sous le cou de l'animal (*Sahara* 17 : 96-97) ; une autre inscription sous le ventre est défectueuse, sa lecture serait aventureuse. Pour celle-ci, la lecture est aisée, même si l'interprétation reste incertaine en raison du caractère elliptique de ce genre de message :

| | |
|--------------|---------------------|
| + + O : \$ | |
| 1 2 3 4 5 6 | |
| t t n r w y | <i>tit n āraway</i> |



M. Hachid – *Sahara* 17/2006, p. 97, fig. 3

Les s. 1 et 2 représentent *tit*, un nom commun, pan-berbère, dont le sens premier est "œil, source", employé très fréquemment comme toponyme ; sa réalisation méridionale est *shat*. Ce lieu-dit, non loin d'Abalessa, a été rendu célèbre par les combats qui s'y sont déroulés en 1902, aboutissant à la soumission de l'Ahaggar, épisodes guerriers célébrés, pour l'honneur, dans nombre de poésies en *tahaggart*.

Les s. 3 à 6 sont sujets à plusieurs interprétations sémantiques dont on retiendra la plus sûre : s. 3 préposition de détermination /n/ ; s. 4-5-6 *āraway* nv. < v. *arwāy* "mélanger, mêler...". Ce verbe est employé quand on mélange un liquide et un produit solide ou semi-liquide, généralement pour des préparations culinaires (bouillie, pâte...) et aussi pour préparer un mortier. Les voyageurs

emportent généralement des préparations sèches qui seront diluées lors de l'étape où l'on renouvelle la provision d'eau et *tit* pourrait être le lieu de cette étape pour cette préparation.

Le s. 6 est, selon toute vraisemblance, \$ dont le 3^e segment est à peine amorcé : il peut en comporter quatre \$ et peut avoir des formes fantaisistes qui le font ressembler à un vibron \$.

En restituant le support de détermination fém. /ta/, qui renvoie à *Tit* (fém.), on considère que le s. 2 sert deux fois quand deux consonnes semblables se suivent sans pause vocalique médiane. Ce support n'est d'ailleurs pas indispensable mais établit une nuance sémantique. D'où :

Tit (ta) n āraway "Tit (celle) du mélange" > *Tit* celle où l'on fait la préparation (de la nourriture).

En tout état de cause, il s'agit là d'un message dont seul le destinataire pourrait confirmer ou non le sens. C'est linguistiquement et sémantiquement plausible.

On peut considérer que ces trois inscriptions sur un même site ont en commun un même type de graphisme et de messages.

J.Drouin

Références

- AGHALI-ZAKARA, M., 2004, "A propos des variantes graphiques", *Lettre du Rilb* 10 : 2-3.
- AGHALI-ZAKARA, M. et DROUIN, J. 2007, *Inscriptions rupestres libyco-berbères – Sahel nigéro-malien*, Droz.
- ARON, A., 2004, "Sur un article de Beguinot", *Lettre du Rilb* 10 : 4-5.
- BEGUINOT, F., 1938, "Saggi di iscrizioni rupestri sahariane", *Atti del XIX Congresso Internazionale degli Orientali*, Roma 23-29 settembre 1935, Tipografia del Senato : 116-124.
- DROUIN, J., 2003, "Les *incipit* dans les inscriptions rupestres – Essai d'inventaire", *Lettre du Rilb* 9 : 2-3.
- , 2006, "Apparentement possible de trois variantes graphiques du phonème γ (= gh)", *Lettre du Rilb* 12 : 4-6.
- FOUCAULD, Ch. de, 1940, *Dictionnaire abrégé de noms propres (dialecte de l'Ahaggar)*.
- GALAND, L, 1996, "Du berbère au libyque : une remontée difficile", *Ladies* 16 : 77-98.
- , 2004, "Les traits et les points", *Lettre du Rilb* 10 : 1-2.
- , 2005, "La datation des inscriptions - Pour une évaluation des critères linguistiques", *Lettre du Rilb* 11:1-2.
- HACHID, M., 2006, "Du nouveau sur le monument d'Abalessa (Ahaggar, Algérie). De la date de l'introduction du dromadaire au Sahara central, du personnage d'Abalessa et des inscriptions rupestres dites "libyco-berbères", *Sahara* 17 : 95-120.
- LE QUELLEC, J.-L., 2008, "Du neuf avec de l'ancien : à propos des gravures et inscriptions du monument d'Abalessa", *Sahara* 19 : 178-183.
- PRASSE, K.-G., ALOJALY, Gh., MOHAMED, Gh., 2003, *Dictionnaire touareg-français (Niger)*, University of Copenhagen, 2 vol.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

- CHAKER S., 2008, "Libyque : écriture et langue", *E.B .XXVIII-XXIX* : 4395-4409.
- DEBERGH J. et LE BOHEC Y., 2008, *Bibliographie analytique de l'Afrique antique XXXVI* (2002), Ecole française de Rome.
- LE QUELLEC J.-L., 2007, "Alors, quoi de neuf depuis l'an 2000 ? Notes de lecture", *Cahiers de l'AARS*, 11:157-180.
- , 2008, "En suivant monsieur Akha (ou Agha) de la Tadrat au Messak", *Cahiers de l'AARS* n° 12 : 191-195.
- , 2008, "Du neuf avec de l'ancien : à propos des gravures et inscriptions du monument d'Abaessa", *Sahara* 19 : 178-183.
- PICHLER W., 2007, "Die Avati-Inschriften von Fuerteventura (Kanarische Inseln)", *Almogaren*, Wien, 38 : 237-243.
- , 2008, "The Libyco-Berber inscriptions of Foum Chenna (Morocco) II", *Sahara* 19 : 184-191.
- REBUFFAT, R., 2006, "Les inscriptions libyques de Siga", *Antiquités africaines* t. 42 : 87-99.
- , 2007, "Pour un corpus de bilingues punico-libyques et latino-libyques", dans M.H. Fantar éd. *Osmose ethnoculturelle en Méditerranée*, du 26 au 29 juil. 2003, Actes du Colloque organisé à Mahdia, : 183-242.
- RODRIGUE A. et PICHLER W., 2007, "The inscription of Azrou Klane (Southern Morocco)", *Almogaren*, Wien, 38 : 135-139.

LISTE DES ARTICLES - *LETTRES* n° 2 à 13 * – 1996 à 2007

AGHALI-ZAKARA, M.,

- Alphabets libyco-berbères et informatique, n° 3, 1997.
Du recueil empirique au traitement informatique des inscriptions libyco-berbères : la base de données, n° 4, 1998.
Les marqueurs d'orientation dans la lecture des inscriptions, n° 5, 1999.
Séquences graphiques et lecture déductive, n° 6, 2000.
Unité et diversité des libyco-berbères, n° 7, 2001.
Unité et diversité des libyco-berbères (2), n° 8, 2002.
Messages graphiques et gravures rupestres, n° 9, 2003.
A propos de variantes graphiques, n° 10, 2004.
Dakfao, l'arbre aux écritures en *tifinagh* - Canton touareg de l'*Imannan*, n° 11, 2005.
Etude d'un panneau rocheux du nord de l'Aïr (Niger), n° 12, 2006.
A propos d'une histoire de lion(s) et d'une inscription rupestre, n° 13, 2007.

ARON, A.,

- Sur un article de Béguinot, n° 10, 2004.

DROUIN, J.,

- Déchiffrer n'est pas traduire, n° 2, 1996.
Segmentation, vocalisation et polysémie, n° 3, 1997.
Espace et orientations graphiques, n° 4, 1998.
Réflexions autour d'une recherche épigraphique dans l'Adrar des Ifoghas, n° 5, 1999.
Les *incipit* dans les inscriptions rupestres - Essai d'inventaire, n° 9, 2003.
Apparentement possible de trois variantes graphiques du phonème *γ* (= gh), n° 12, 2006.
Le signe *ḥ* /h/ est-il aussi une *mater lectionis* dans les inscriptions libyco-berbères ?, n° 13, 2007.

GALAND, L.,

- Le piège des consonnes tendues, N° 2, 1996.
Graphie et phonie - Les caractères à valeur biconsonantique, n° 3, 1997.
La "mise en page" des inscriptions libyques, n° 4, 1998.
Nouvelles inscriptions libyques, n° 5, 1999.
L'écriture libyco-berbère et l'Egypte, n° 6, 2000.
Un vieux débat : l'origine de l'écriture libyco-berbère, n° 7, 2001.
Faut-il traduire à tout prix ?, n° 8, 2002.
A propos d'une nouvelle inscription de Dougga, n° 9, 2003.
Les traits et les points, n° 10, 2004.
La datation des inscriptions - Pour une évaluation des critères linguistiques, n° 11, 2005.
Nouveautés dans l'étude du libyque, n° 12, 2006.
A propos d'une inscription libyco-latine de la Petite Kabylie, n° 13, 2007.

GALAND, PERNET, P.,

- Note d'onomastique - anthroponymes, n° 7, 2001.
Note d'onomastique - anthroponymes (2), n° 8, 2002.

**La Lettre* 1 donne des indications générales sur le fonctionnement du Rilb.